Achille avait-il la teigne?

par Enrique Harguindey Banet

Au chapitre XXX du Pantagruel Epistémon, «révocqué en vie», raconte comment en enfer et par les Champs Elysées l'état des damnés est changé en étrange façon. Rabelais, dans une de ces énumérations qui lui sont si chères, présente les grands de la Terre exerçant de petits métiers plus ou moins méprisés, anachroniques ou dérisoires. De cette longue liste de quatre-vingts travaux, un mot a retenu particulièrement notre attention au moment de réviser notre traduction galicienne à la Bibliothèque de l'Université François Rabelais, de Tours

«Achille, teigneux»

Comment expliquer la présence d'une maladie au milieu de ces gagne-pain et besognes? Personne, à notre connaissance, n'a donné une interprétation différente du mot teigneux. Plus étonnante que la répétition d'Achille (une fois teigneux et l'autre boteleur de foin), qui est avec Romule le seul personnage à apparaître deux fois, est pour nous la présence de la teigne.

La signification habituellement proposée nous semble douteuse car seulement quatre des substantifs ont été compris comme allusions à des qualités morales, psychologiques ou alimentaires des personnages. C'est le cas de tacquin («avare»), lichecasse («gourmand»), trinquamolle («fanfaron») et crocquelardon («pique-assiette»).

Pour tacquin l'explication de la paronomase a été proposée. «Tarquin était tacquin» suivrait le même procédé que «Piso, paisant» ou «Nicolas, pape tiers, était papetier». Les autres mots sont tous des composés (verbe + substantif) indiquant une action bien concrète (lècher ou nettoyer des casseroles casser des amandes, croquer ou piquer des lardons) et il nous semble qu'ils doivent être pris dans le contexte de l'énumération rabelaisienne comme désignations de menus labeurs au même titre que les composés atizefeu («aideforgeron») et fripesaulce («saucier») ou les noms composés de même sens tels escumeur de potz, escumeur de marmites, esgousseur de fevbes ou eschalleur de noys.

En tout cas notre *teigneux* comme «malade de la teigne» est éloigné de ce petit groupe aussi bien en ce qui concerne le sens qu'en ce qui concerne le procédé de création verbale. C'est pourquoi nous avons acheminé notre recherche vers une autre direction.

Et nous avons trouvé dans le Lexique de l'Ancien français, de Frédéric Godefroy¹, teigneur avec la signification de «teinturier». Etant donné la confusion ou l'alternance des suffixes — eux / — eur au XVIe siècle le mot pourrait bien être le même. D'ailleurs dans la même énumération rabelaisienne nous pouvons trouver loqueteux et vielleux que Lefranc et Sainéan expliquent comme loqueteur et vielleur. Il est bien dommage que Godefroy n'ait pas inclus ce teigneur dans son Dictionnaire d'ancien français où les mots sont accompagnés de textes à l'appui.

Ceci non obstant, on peut relever dans le Französisches Etymologisches Wörterbuch de von Wartburg (volume XIII, première partie), dans l'article t'îngĕre, le dérivé haut-mançois teignoux («teinturier»). En effet, le Vocabulaire du Haut-Maine de Charles-Raoul de Montesson, publié en 1859, le constate².

Un peu partout dans les parlers français on trouve des mots de la famille lexique de notre teigneux / teigneur. Outre le haut-mançois, Wartburg cite un toignou du dialecte de Nuits. L'infinitif t'îngĕre, a laissé tini en Forez³, teigne en gascon⁴, tegne en mentonais⁵, tegner au Queyras⁶ et des formes provençales tantôt écrites teigner / tegner / tigner¹ tantôt tenher / tenhir⁶. Avec le préfixe négatif dis- il a laissé des dérivés signifiant «déteindre, perdre la couleur». Wartburg recueille les dauphinois dətəñə / deṭeñə / deṣteñe, le provençal desteigné et le béarnais destégne. La famille pourrait être complétée avec les provençaux retigner / retegner, tegnidura, tenhedor, tinh, etc.

Tout ceci nous montre la vitalité — jusqu'à nos jours — et l'étendue — parlers d'oïl et parler d'oc — de formes que *teinturier* et *teindre* n'arrivèrent pas à effacer.

Car en dépit de la considération «dialectale» — concept que nous ne pouvons pas appliquer en l'opposant au «français» chez Rabelais — il est fort intéressant de constater que ce *teigneur* que Godefroy recueille comme ancien était doublé d'un féminin documenté au moins au XVII^e siècle et cité aussi

¹ Frédéric Godefroy, *Lexique de l'Ancien Français*, publié par J. Bonnard et Am. Salmon. Paris, 1967.

² Charles-Raoul de Montesson, Vocabulaire du Haut-Maine, Le Mans-Paris, 1859.

³ Pierre Gardette, Géographie phonétique du Forez, Macon, 1941.

⁴ Cénac Montcaut, Dictionnaire gascon-français, Paris, 1863.

⁵ James Bruyn Andrews, Vocabulaire français-mentionais, Nice, 1877.

⁶ J.A. Chabrand et A. de Rochas, Patois des Alpes Cottiennes et en particulier du Queyras, Grenoble-Paris, 1877.

⁷ S.J. Honnorat, Vocabulaire français-provençal, Digne, 1848.

Emil Levy Provenzalisches Supplement-Wörterbuch, Hildesheim-New York, 1973.

par Wartburg. En effet, Du Cange, dans son Glossarium mediae et infima latinitatis, publié en 1678°, dit dans la voix Tinctrix: «Johanni de Janua. Quae tingit. Teingneresse. In Glossis Lat. Gall. Sangerman.»

Il ne fait pour nous aucun doute qu'Achille doit être reconnu «teigneur» de la même manière que Paris a été reconnu «loqueteur» et Néron «vielleur». Que Rabelais ait employé le mot dans d'autres contextes avec la signification de «personne atteinte de la teigne» (le fameux trois teigneux et un pélé du ch. V du Pantagruel) n'enlève rien à notre interprétation car maître Alcofribas aimait bien jouer avec les mots et leurs sens. Que le mot habituel pour nommer ce métier en français fut teinturier n'y est non plus un obstacle car l'énumération est prodigue en dénominations rabaissantes.

La logique de la longue liste exige un métier. L'explication de la phrase par la maladie est contraire non seulement à l'esprit mais aux paroles de Rabelais qui finit l'énumération par ces mots:

En ceste façon, ceulx qui avoient esté gros seigneurs en ce monde icy guaingnoyent leur pauvre meschante et paillarde vie là-bas.

Et à nouveau, comme pour nous mettre en garde, il insistera au ch. XXXI: et comment ilz gaignoient pour lors leur vie à vilz et salles mestiers.

Ce «vil et sale» métier — rabaissé déjà au ch. XXII à l'occasion du rapprochement de l'urine des chiens qui avaient compissé la haute dame parisienne et les Gobelins — est bel et bien celui de teinturier. Et c'est justement en commençant par rabaisser son nom que le métier lui-même est le plus rabaissé.

Achille était donc teigneur

Cangas, Galice

⁹ Du Cange, Glossarium mediae et infima latinitatis conditum a Carolo du Fresne domino du Cange, Niort, 1887.